

**VICE-RECTORAT
DE WALLIS-ET-FUTUNA***Liberté
Égalité
Fraternité***Procès-verbal Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial
de Wallis et Futuna en date du 06 juillet 2021****Ordre du jour :**
Annexe 1**Présents :**
Annexe 2

Monsieur le Vice-recteur ouvre la séance à 10h00 en adressant ses salutations aux membres du comité. Le quorum étant atteint, le secrétariat de séance est assuré par Madame Oliva PAKAINA, gestionnaire administrative du service des ressources humaines pour l'administration et Monsieur Pascal SCHROETTER, élu du syndicat SNES.

1. Approbation du PV de la réunion du 03 novembre 2020 (annexe 3)

Sans aucune remarque, le PV du 03 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2. Nomination du secrétariat du comité

M. SCHROETTER rappelle l'importance des missions d'un secrétaire du comité et indique que le syndicat SNES se porte volontaire pour assurer ce rôle en 2021 avec une rotation pour 2022. Monsieur Sosefo TUIHOUA et Monsieur Soakimi POLELEI, élus du syndicat FO sont favorables à cette proposition. M. SCHROETTER est donc nommé secrétaire du comité pour cette année.

3. Crise sanitaire : COVID-19 Wallis et Futuna

Monsieur Freddy KORALEWSKI, infirmier scolaire du vice-rectorat, informe les membres que la circulaire ministérielle de la rentrée 2021-2022 relative au protocole sanitaire dans les établissements scolaires et de la stratégie « Tester-Alerter-Protéger » a été publiée. Il rappelle quelques dates fortes de la crise sanitaire sur le Territoire :

- Le 09/03/2021: Confinement du territoire de Wallis et Futuna ;
- Le 17/05/2021: La rentrée en ½ jauge des classes de terminales et de premières ;
- Le 25/05/2021: La rentrée de toutes les classes du lycée et des collèves en ½ jauges ;
- Le 21/06/2021: La rentrée complète après les vacances du mois de juin.

Il précise que des mesures sanitaires (port du masque obligatoire, lavage des mains, distanciation, auto-test) ont été mises en place dès la reprise à demie jauge puis adaptées lors de la nouvelle phase de déconfinement du 1^{er} au 15 juillet 2021 (suppression du port du masque pendant les récréations).

Par ailleurs, 2036 auto-tests ont été réalisés dans l'ensemble des établissements scolaires et les résultats se sont tous avérés négatifs.

Au niveau des collèves, 257 élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème} ont pu bénéficier d'un atelier de parole sur le confinement. En revanche, pas de demande au niveau des adultes pour un soutien par le PSS et souligne l'engagement de certains professeurs au niveau de la croix-rouge.

La stratégie « Tester-Alerter-Protéger » reste d'actualité : Alerter au plus tôt si apparition d'un nouveau cas dans le brassage de la population jeune. Conscience que le risque zéro n'existe pas et problématique des variants et vaccination de la population insuffisante.

M. SCHROETTER fait part de l'épuisement des élèves et des enseignants face au port du masque et de l'inquiétude des professeurs par rapport aux vacances de fin d'année. Il sollicite l'appui du Vice-recteur pour que le corps enseignant puisse s'exprimer de vive voix sur les déplacements avec le Préfet, Administrateur du Territoire.

M. le vice-recteur répond que les décisions concernant la crise sanitaire ont été prises par l'administration supérieure sur avis du COMIS et que nous ne pouvons pas y déroger. S'agissant de la demande d'entrevue avec M. le Préfet, M. Le vice-recteur rejoint la démarche du syndicat SNES et les invite à se rapprocher de l'administration supérieure.

4. Plan de formation 2021

M. Alexandre ESMAEILI, COFPIC, indique qu'une des dimensions de la politique de la formation continue du Vice-rectorat est la gestion de l'hygiène de la sécurité et de la santé. En 2021 pour le moment aucune formation.

En 2020, le vice rectorat, dans le cadre du PAF a proposé deux catégories de formation à ses agents portant sur l'hygiène et la sécurité au travail :

- Protection et prévention collective : La formation en Prévention et Secours Civiques de niveau 1, la formation Sureté Sécurité Incendies des Établissements en collaboration avec les pompiers de Wallis-et-Futuna et la formation hygiène des locaux
- Protection et prévention individuelle : La formation habilitation électrique et la formation hygiène protection personnelle

Il explique les difficultés et limites de l'exercice de l'hygiène et sécurité :

- Tous les personnels nouvellement nommés dans l'académie de Wallis-et-Futuna ne transfert pas leurs données personnelles de l'académie d'origine dans la base de INRS (c'est un acte personnel).
- Difficultés de mobiliser et motiver des personnels pour les problématiques de sécurité.
- L'absence de « formateur de formateur » en PSC1 et SST parmi les personnels enseignants et non enseignants.
- Le coût des formations qui reste élevé lorsque nous faisons appel à des prestataires extérieurs.
- Les absences de certains stagiaires pendant la formation.

Les représentants du personnel proposent de former une personne localement.

M. ESMAEILI répond que le coût est relativement plus élevé si nous devons former un formateur tous les ans en métropole ou en Nouvelle-Calédonie.

5. Sécurité dans les établissements (annexe 4)

➤ Bilan 2020

M. Litova SUVE, chef du service des bâtiments et constructions scolaires dresse le bilan 2020 et perspective 2021 des travaux réalisés dans les établissements du 2nd degré selon l'annexe 4.

M. SCHROETTER dénonce à nouveau les problèmes du plateau sportif du Collège Finemui inauguré l'année dernière. Il se demande s'il ne serait pas plus opportun d'investir un peu plus afin de disposer d'un terrain de qualité et non dangereux pour les élèves.

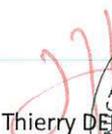
M. SUVE répond que ce plateau sportif a coûté 25 000 euros et que le cahier des charges a bien été respecté par l'entreprise.

M. le vice-recteur informe les membres que les travaux prévus au Lycée ont été annulés car des programmistes sont en mission au Lycée d'Etat pour des travaux de réhabilitation et de rénovation.

- ✓ *Par ailleurs, il demande au chef du service des constructions scolaire de bien vouloir transmettre aux membres le bilan 2020-2021 des travaux programmés et réalisés.*

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H38.

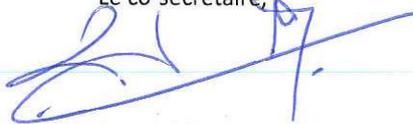
Le Vice-recteur,


Thierry DENOYELLE


La secrétaire,


Oliva PAKAINA

Le co-secrétaire,


Pascal SCHROETTER